

INVITATION PRESSE

DÉPLACEMENT DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA LAÏCITÉ

Mardi 9 décembre 2025 – Collège Saint-Remi, 2, rue Nicolas Roland – Reims

En écho au 120^e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État, M. Vincent Stanek, recteur de l'académie de Reims, se déplacera au collège Saint-Remi de Reims mardi 9 décembre.

Afin de commémorer cette date qui célèbre la laïcité en France, l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement s'est mobilisé autour des valeurs républicaines et proposera sur place plusieurs temps forts, parmi lesquels :

- Des chants sur le thème du vivre ensemble et du harcèlement ;
- Une saynète humoristique consacrée à la loi de 1905 ;
- Une exposition des nombreux travaux réalisés par les élèves et célébrant, chacun à sa manière, la laïcité. Parmi eux, une maquette de la ville de Reims, baptisée « Laicity ».

Dans la prolongation des grandes lois scolaires des années 1880, la loi de 1905, marquant la séparation des Églises et de l'État, fut un marqueur déterminant de l'installation de la laïcité dans la République. En affirmant la liberté de conscience, le libre exercice des cultes et leur non reconnaissance, la République établissait un cadre commun protégeant les libertés individuelles en même temps que l'égalité de tous les citoyens.

L'étude de la loi de 1905 est inscrite dans les programmes d'enseignement, particulièrement ceux d'histoire et d'enseignement moral et civique (EMC).

DÉROULÉ

10 h 20	Accueil des journalistes
10 h 30	Chants interprété par la classe CHAM (classe à horaires aménagés musique)
10 h 50	Inauguration de l'exposition des travaux d'élèves sur le thème de la laïcité
11 h 30	Échanges avec la presse (micro tendu)

*Je vous remercie de bien vouloir me **confirmer votre présence***

Contact presse

Aymeric Henniaux
Directeur de la communication - Cabinet du recteur
Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65
Mél : relation-presse@ac-reims.fr